



PARIS, LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

LE 24<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DE LA MONTAGNE SE DÉROULERA LES 23, 24 ET 25 OCTOBRE 2008 À SAINT-FLOUR DANS LE CANTAL

La 24<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous annuel, où sont attendus **près de 600 maires, conseils généraux, régionaux et parlementaires**, se déroulera en Auvergne à **Saint-Flour** dans le Cantal les **23, 24 et 25 octobre** prochains.

Elle permettra de débattre le jeudi 23 octobre sur le projet de loi relatif à la mise en œuvre du **Grenelle de l'environnement** ainsi que sur le **projet de loi « patients, santé et territoires »** et sur le devenir du service postal et des T.I.C, en présence d'**Hubert FALCO**, secrétaire d'État chargé de l'Aménagement du territoire.

Lors de la journée du 24 octobre, labellisée "**Présidence française de l'Union européenne**", **Alain MARLEIX**, secrétaire d'État chargé de l'Intérieur et des collectivités territoriales, ainsi que **Michel BARNIER**, ministre de l'agriculture et de la pêche, **viendront exposer le point de vue du gouvernement pour promouvoir la spécificité de la montagne et obtenir un Livre vert dédié à nos territoires**

Les nombreux thèmes relatifs à la **cohésion territoriale, aux services d'intérêt général, à l'agriculture et au développement rural d'après 2013...** traités par l'ensemble des intervenants élus locaux, parlementaires, fonctionnaires et experts attesteront "**qu'en France et dans l'Union européenne, la montagne est en mouvement**".

Pour préparer ce congrès, **l'ANEM a innové en lançant le forum [www.mamontagne.org](http://www.mamontagne.org)**. Chacun peut y livrer sa vision de la montagne, y déposer son témoignage, ses questions, ses propositions. Les **contributions recueillies nourriront les travaux** des 23 et 24 octobre. Toujours plus ouverte, plus à l'écoute, plus interactive, l'association souhaite ainsi favoriser la participation du plus grand nombre et faire de ce congrès **le congrès de tous les montagnards**.

Enfin, **l'ANEM**, à l'occasion de ce rassemblement, **renouvellera ses instances dirigeantes**.

### A propos de l'ANEM

Depuis 1984, l'ANEM se mobilise pour faire reconnaître la spécificité des territoires de montagne dont « le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national » (Art. 1<sup>er</sup> de la loi Montagne)

Les représentants de l'association qui revendiquent cette spécificité, le droit à la différence et la nécessité d'adapter des dispositions générales aux particularités de près d'un quart du territoire national, mènent au quotidien un véritable combat dans les instances et les assemblées locales nationales et européennes. Elle rassemble aujourd'hui plus de 4 000 communes de montagne, 43 conseils généraux, 12 conseils régionaux, ainsi que plus de 250 parlementaires. Dans son organisation et son fonctionnement, l'ANEM présente une double originalité. D'abord, ses membres sont issus des six massifs de la Métropole (Alpes, Corse, Jura, Massif central, Pyrénées et Vosges), ce qui lui confère une représentativité géographique évidente. Ensuite, sa gouvernance est assurée, conjointement, par un président et un secrétaire général, tout deux parlementaires, chacun étant issu d'un parti de gouvernement ; ce mode – inédit – de fonctionnement lui assure une légitimité autant qu'une audience politiques incontestables.

### Contact :

Guillaume NICOLLE, Chargé de communication

Tél : 01 45 22 17 58

courriel : [g.nicolle@anem.org](mailto:g.nicolle@anem.org)